

Remorque pour engins de sport	Marque de fabrication H E I N E M A N N	Type BA 180 B	F. d'homologation No CH 9380 14
-------------------------------	--	------------------	------------------------------------

Constructeur	W. HEINEMANN, Transportgerätefabrik, D-591 Kreuztal-Krombach (BRD)		
Identification	"BA 180 B" sur la plaquette du constructeur		
	"18 AH" devant le No du châssis		
Plaquette constr.	à droite, à l'avant, en haut, sur le longeron		
Numéro du châssis	à droite, à l'avant, en haut, sur le longeron (près de la plaquette)		
Importateur princ.	Erwin K A P P, Josefstrasse 91, 8031 Zurich		
Véhicule homologué	18 AH 00015	Signes fixes dans code du type	'BA 180 B' + '18 AH'

<b>Châssis</b>			
Nombre d'essieux	1 (2 essieux simples)	Nombre de roues	4
Suspension	caoutchouc	Direction	-
Frein de service	mécanique, par inertie, à expansion interne, sur toutes les roues, sécurité de rupture, blocage de recul automatique		
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur toutes les roues		

<b>Carrosserie</b>	remorque à bateaux			<b>Poids</b>	avant	arrière	total
<b>Dimensions</b>	int.	ext.		Poids à vide	50	450	500
Longueur		6450-7400		Charge utile ou			
Largeur *)		2020-2300		Poids de service			
Hauteur		850		Poids total			
Porte à faux	av	av	-	Garantie fabrique	50	1800	1800
	ar	ar	2600-3550	Dimens. pneus		6.00-12	
Empattements			600	Ply / bar		6 / 2,5	
Voie	av	ar	1810	Charge		1800	
Dist. anneau axe	av	ar	3850	pour V max		100	
Distance pivot	-	axe ar		Vitesse maximale selon constructeur			80
				Vitesse maximale selon tenue de route			80

<b>Equipement</b>			<b>Moteur de travail</b>		
Feux rouges		R-S1 (E)	Marque	_____	Type _____
Feux stop		R-S1 (E)	Bruit	_____	à t/min _____
Clignoteurs	av	-	Silencieux	_____	_____
	ar	2a (E)	Mesure des gaz	_____	_____
Catadioptrés	av	I (E)	Déparasitage	_____	_____
	lat.	I (E)			
	ar	III (E)			
Feux de gabarit	av	A (E)	<b>Indications pour le permis de circulation</b>		
	lat.	-	Genre remorque	<u>Remorque p. engins de sport</u>	
	ar	-	Marque et type	<u>HEINEMANN BA 180 B</u>	
	ar vers l'av	CH 1 2204 02	FH-No CH	<u>9380 14</u>	
Eclairage plaque		2/ séparés, au centre	Carrosserie	<u>remorque à bateaux</u>	
Cale		2/ 220 x 90 x 100	Poids à vide	<u>500</u>	Charge utile <u>s.bateaux</u>
			Poids de service	<u>=</u>	Poids total <u>s.l.vhc.tr.</u>

**Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation**

\*) A partir de 2100 mm de largeur, la voiture motrice doit avoir la même largeur ou un entraînement sur toutes les roues.

Zurich, 26.3.75

Lieu et date de l'homologation

40789/3

Homologation fédérale des types de véhicules